

**ASSEMBLEE GENERALE
DE LA MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES
DU SOISSONNAIS EN DATE DU 11 JUIN 2024**

Etaient présent(e)s :

- M. ALEXANDRE, CFE CGC
- Mme BLANGEOT, Communauté de Communes du Retz en Valois
- Mme BOURNONVILLE, Maire de Chavignon
- Mme BRUYANT, Maire de Coeuvres et Valsery
- M. CALLAY, Communauté de Communes d'Oulchy Le Château
- M. CARION, Maire de Dammard
- M. CHATEL, Communauté de Communes du Val de l'Aisne
- M. CHOQUENET, Maire de Chivres-Val
- Mme CLIQUOT, Grand Soissons Agglomération
- M. COUPEY, CPME
- M. CREMONT Alain, Maire de Soissons
- M. DECAUCHE, Communauté de Communes du Val de l'Aisne et Maire de Chéry-Chartreuve
- M. DEULCEUX, Maire de Berzy-le-Sec
- Mme DEVILLE-CRISTANTE, Grand Soissons Agglomération
- M. FAUCON, Grand Soissons Agglomération
- M. JACQUEMIN, Maire de Saint Mard
- Mme JAQUIN, Communauté de Communes du Val de l'Aisne
- M. LALYS, Grand Soissons Agglomération et maire de Serches
- Mme LUCOT, Adjointe Mairie de Ressons Le Long
- Mme MATHY, Adjointe Mairie de Braye
- M. MERIAUX, Maire de Vaudesson
- Mme OROY, Adjointe Mairie de Pommiers
- Mme PATTIN, OPAL

Les invités :

- Mme BAZIN-D'ALO, FITECO
- Mme ESSAIDI, France Travail
- Mme LOBJOIS, DDTES Hauts de France
- M. VIET, Commissaire aux Comptes Cabinet Audimis

Etaient représenté(e)s :

- M. AUBERT, Maire de Chaudun, représenté par Mme DEVILLE-CRISTANTE
- M. BOSSU, Maire de Tartiers, représenté par M. FAUCON
- M. BRIFFAUT, Maire de Villers-Cotterêts, représenté par Mme BLANGEOT
- M. CAPON, Maire de Villers-Hélon, représenté par M. DECAUCHE
- Mme COUPEY, Grand Soissons Agglomération, représentée par M. COUPEY
- M. COUTEAU, Maire de Osly-Courtil, représenté par Mme DEVILLE-CRISTANTE
- M. COUVREUR, Maire de Missy-aux-Bois, représenté par M. LALYS
- M. DAVALAN, Maire de Longpont, représenté par M. CREMONT



- M. DE MONTESQUIOU, Maire de Montgobert, représenté par M. LALYS
- M. DE SUTTER, Maire de Cuiry-Housse, représenté par M. CALLAY
- M. DUBOIS, Maire de Bagneux, représenté par Mme CLIQUOT
- M. ERBS, Communauté de Communes du Retz-en-Valois et Maire de Nouvron-Vingré, représenté par Mme BLANGEOT
- Mme FEBVAY-LAUNE, Maire de Bray, représentée par Mme MATHY
- Mme FERTON HERPE, Maire de Leury, représentée par Mme CLIQUOT
- Mme GAUTHIER, Maire de Troesnes, représentée par M. DECAUCHE
- M. GILLES, Maire de Puisseux-en-Retz, représenté par M. FAUCON
- M. GRANDO, Maire de Pommiers, représenté par Mme OROY
- M. HERTAULT, Maire de Berny-Rivière, représenté par M. ALEXANDRE
- M. JACOB, CCIA, représenté par Mme PATTIN
- M. LAPLACE, Maire de Pont-Arcy, représenté par M. JACQUEMIN
- M. NELATION, Maire de Coyolles, représenté par M. ALEXANDRE
- M. PEQUIN, Maire de Révillon, représenté par Mme LUCOT
- M. PLATRIER, Maire de Crouy, représenté par M. CHATEL
- M. POTEAUX, Maire de Faverolles, représenté par Mme BRUYANT
- M. REBEROT, Communauté de Communes du Retz-en-Valois et Maire de Ressons-le-Long, représenté par Mme LUCOT
- M. SAMIER, Maire de Launoy, représenté par M. CALLAY
- M. SAUVAGE, Maire de Terny-Sorny, représenté par M. COUPEY

Etaient excusé(e)s :

- M. CANONNE, DDTES
- M. COLPART, Communauté de Communes du Val de l'Aisne
- M. GOIN, Maire de Laffaux

L'Assemblée Générale de la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes du Soissonnais s'est réunie le Mardi 11 Juin 2024 à 18 heures sous la Présidence de Mme DEVILLE-CRISTANTE, Présidente de la Mission Locale, en salle Foyer Georges Brassens à Villeneuve St Germain.

Le quorum étant atteint, la réunion peut commencer.

Mme DEVILLE-CRISTANTE ouvre la séance et présente l'ordre du jour :

- Rapport moral de la Présidente,
- Rapport financier du Conseil d'Administration sur l'exercice 2023, clos le 31 décembre 2023,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de cet exercice,
- Approbation des rapports et des comptes annuels et Quitus au Conseil d'Administration,
- Affectation du résultat de gestion,
- Présentation du bilan d'activité 2023,
- Présentation du budget de la Mission Locale 2024,
- Renouvellement statutaire des mandats arrivés à échéance concernant le 2ème Collège (chambres consulaires et administrations), le 3ème Collège (syndicats) et le 4ème Collège (organismes para publics et organismes de logement),
- Désignation de deux membres du CA pour la Commission d'Apurement des Comptes
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes
- Questions diverses.

1^{ère} résolution : Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 Mai 2023

Ce compte-rendu est adopté sans modification.

- **Le mot de la Présidente**

Mme DEVILLE-CRISTANTE énonce à l'Assemblée les grandes lignes de son rapport moral.

2^{ème} résolution : Présentation du rapport d'activité 2023

Mme MARTIAK, directrice de la Mission Locale présente le rapport d'activité 2023.

L'Assemblée Générale approuve le contenu du rapport d'activité 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} résolution : Rapport financier du Conseil d'Administration, rapport du Commissaire aux Comptes, approbation des rapports et des comptes annuels, et quitus au Conseil d'Administration

- **Rapport financier du Conseil d'Administration**

Mme BAZIN D'ALO, FITECO, présente le rapport financier du Conseil d'Administration

- **Rapport du Commissaire aux Comptes**

M. VIET effectue, au nom du Cabinet AUDIMIS, la lecture de son compte rendu sur la tenue des comptes de l'association. Il certifie que les comptes annuels, sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

- **Approbation des rapports et des comptes annuels et quitus au Conseil d'Administration**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les lectures du rapport moral et financier, du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2023, les approuve ainsi que les comptes annuels concernant ledit exercice et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} résolution : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de l'exercice 2023 de 48 724,69 € au compte de report à nouveau.

Le report à nouveau présentera un solde créditeur de 605 627,81 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- **Présentation du budget de fonctionnement 2024**

Mme BAZIN D'ALO, FITECO, présente le budget 2024.

L'Assemblée Générale prend connaissance du budget de l'exercice 2024

5^{ème} résolution : Renouvellement statutaire du mandat des Collèges

Election de 3 membres du Conseil d'Administration du 2^{ème} collège

Deuxième Collège :

- 1 représentant des chambres consulaires :

- **M. Olivier JACOB, représentant de la CCI de l'Aisne, est réélu.**

- 3 sièges avec voix consultative :

- Mme Nadine PROCAR, représentant l'Inspection Académique,
- M. Dimitri CANONNE, représentant de la DDTES,
- M. Cyril LAMBERT, représentant France Travail.

6^{ème} résolution : Election des membres du Conseil d'Administration du 3^{ème} Collège

Troisième Collège :

- Syndicat des Salariés :

- **M.ALEXANDRE Joseph, représentant de CFE-CGC, est réélu.**

-Syndicat Patronaux :

- **M. COUPEY, représentant de la CPME, est réélu.**

7^{ème} résolution : Election des membres du Conseil d'Administration du 4^{ème} Collège

Quatrième Collège :

-Organismes de logement :

- **Mme Sigrid PATTIN, représentant l'OPAL, est réélue.**
- **Mme Ginette PLATRIER, représentant la SAIEM, est élue.**

8^{ème} résolution : Désignation de deux membres du Conseil d'Administration pour faire partie de la commission d'apurement des comptes

- **M. CHATEL et M. CALLAY sont réélus.**

9^{ème} résolution : Mandat du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée Générale constate la date d'échéance du mandat du cabinet Berson et Associés, devenu AUDIMIS HDF et propose de renouveler en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire le cabinet AUDIMIS HDF, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

L'Assemblée Générale propose de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant AUDIMIS GRAND EST, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- **Questions/interventions diverses**

M. CREMONT Alain, Maire de Soissons, félicite la Présidente, la directrice ainsi que l'équipe de la Mission Locale pour le travail effectué sur le territoire du PETR à destination des jeunes et souligne l'importance de la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes du Soissonnais.

Mme MARTIAK, directrice de la Mission Locale, aborde le projet de la labellisation de l'ensemble des Missions Locales : labellisation demandée par les services de l'Etat et l'UNML. La directrice informe les administrateurs présents qu'ils seront conviés à une réunion de travail sur le projet association de la structure début septembre 2024.

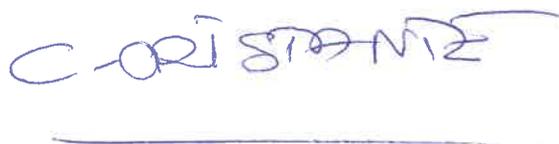
Mme LOBJOIS, représentante de la DDTES, félicite également l'équipe de la Mission Locale pour son plein investissement auprès des jeunes.

Elle aborde également la labellisation en indiquant qu'il s'agit d'un gros travail pour l'ensemble des structures. Il va permettre de faire le point sur les pratiques professionnelles de chaque structure concernée et de les intégrer dans une démarche d'amélioration continue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

A Soissons, le 18 juin 2024.

La Présidente
Mme DEVILLE-CRISTANTE



C. CRISTANTE

